LINAS (91) : AVEC L'ARGENT DES HABITANTS, LA TARLOUZE MACRONISTE À LA TÊTE DE LA COMMUNE S'ÉTAIT CRÉÉ UN BORDEL PERSO COMPOSÉ DE MIGRANTS AFRICAINS

Leutnant

Démocratie Participative

24 mai 2019



On se demande vraiment pourquoi les politiciens macronistes sont pro-migrants.

Le Parisien :

> *François Pelletant, le **maire** (centriste) de Linas a été interpellé mercredi par la police judiciaire, dans une affaire de **viol** présumé sur un **jeune sans-papiers**. Il a été relâché ce jeudi soir. Un juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) est en charge de ce dossier.*

> *«Je sais que les jours à venir ne seront pas paisibles.» C'est la réponse prémonitoire que nous a confiée il y a quelques jours François Pelletant, à propos d'une rumeur insistante évoquant une possible interpellation par la police. « Chaque fois que je suis candidat à une élection, une affaire judiciaire me tombe dessus de manière concomitante », avait ajouté le maire (SE) de Linas (Essonne), une ville qu'il dirige depuis 1995.*

> *Depuis ce mercredi, le téléphone de l'élu ultra-connecté de tendance Centre droit était coupé. Et pour cause. Depuis 24 heures, il était placé en garde à vue dans les locaux de la Police judiciaire du Val-de-Marne, dans le cadre d'une affaire de viol présumé à l'encontre d'un **jeune Tunisien sans-papiers** qui vivait à l'époque à Villejuif. Il a été remis en liberté ce jeudi soir.*

> *Les faits auraient été commis courant 2015 et la plainte avait été déposée en décembre 2016. Une perquisition a été menée au domicile du maire de Linas ce mercredi. Sa version sera confrontée avec celle de la victime qui a pu présenter des échanges téléphoniques et des SMS que nous avons pu consulter et qui sont sans équivoque.*

> *Ces correspondances mettent en lumière des **pressions** exercées par l'élu, qui était à la fois **l'employeur** et le **bailleur** du jeune immigré avec qui il entretenait une **relation** et qu'il **filmait** dans son intimité.*

> *Et ce sont ces accusations qui sont examinées depuis quelques heures dans le détail par les enquêteurs. « François Pelletant devrait sortir ce soir », indique une source judiciaire. Et sera entendu ultérieurement par le juge d'instruction du tribunal de Créteil (Val-de-Marne) qui dirige ce dossier.*

> *Marié et **père de famille**, celui qui était au cœur des années 1990 l'un des plus jeunes maires de France nie les faits. François Pelletant, 53 ans, évoquait déjà cette accusation de viol lors de sa comparution devant le tribunal des prud'hommes de Paris en septembre 2017, pour harcèlement moral et sexuel à l'encontre du jeune homme.*

> *« Il n'avait pas le niveau professionnel prétendu et a été licencié en décembre 2015, il a ensuite effectué un **chantage** sur une histoire de viol complètement fausse », assurait l'élu. François Pelletant et son association qui employait le jeune Tunisien ont été condamnés à lui verser 66 000 € en première instance. En appel, en février 2019 devant la cour d'appel de Paris, la somme avait été ramenée à 31 000 €.*

> *Par ailleurs, le maire de Linas est cerné par les affaires judiciaires en rapport avec son association, puisque la cour d'appel de Paris l'a condamné en février 2018 à 2 ans de prison avec sursis, 3 ans d'inéligibilité et 50 000 € d'amende pour **escroquerie**, **prise illégale d'intérêt**, **travail dissimulé**. Il était accusé d'avoir **détourné** des fonds publics pour avoir employé une dizaine de **contrats d'avenir** dans deux de ses associations, entre 2013 et 2015, alors que le cadre législatif ne l'y autorisait pas.*

> *La justice lui reproche aussi de ne pas avoir payé des heures supplémentaires à plusieurs de ses salariés, et d'avoir fait transporter avec un camion de sa mairie du bois de sa commune vers le bar associatif dont il était responsable à Villejuif (Val-de-Marne).*

> *François Pelletant s'est pourvu en cassation et a fait appel des autres condamnations. « Mon casier judiciaire est toujours vierge, et j'ai gagné mes procès contre Stéphane Beaudet à propos de l'association des maires, ainsi que contre les locataires dans une affaire de marchand de biens à Corbeil », a précisé voici quelques jours l'élu interrogé à ce sujet.*

Cette fiotte s'est créé un harem de jeunes éphèbes musulmans clandestins et les salariait avec l'argent des contribuables.

Au moindre refus de sodomie : licenciement !

En 2017, l'incorruptible François Pelletant était candidat LREM à la députation. Un choix avisé d'Emmanuel Macron.

François Pelletant, Maire de Linas, Député 2017, incorruptible indestructible

Commenter l'article sur /dempart/